

Réf: Dossier N° 042169

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT D'AFRIQUE SARL
UNIPERSONNELLE » en abrégé « S2A »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 7e TRANCHE, Lot 36607E,
Ilot 298

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/07/2021, et enregistrés au CEPICI le 23/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT
D'AFRIQUE SARL UNIPERSONNELLE » en abrégé « S2A »

Objet : -Tous travaux BTP. Construction, Réhabilitations, Rénovation bâtiment, Lotissement, Electrification et accessoires, location et vente de terrain, Gestion Immobilière, achat et vente de matériels et Mobilier de bureau, Imprimerie et kits scolaire, Import-Export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 7e TRANCHE, Lot 36607E, Ilot 298

Dirigeant(s) : M OUEDRAOGO SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05958 du 19/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28940/GTCA/RC/2021 du 19/11/2021

